



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dysfonctionnement RER A

Question orale n° 123

Texte de la question

M. Guillaume Vuilletet attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les dysfonctionnements de la ligne RER A ainsi que sur la multiplication des incidents sur cette ligne, entraînant une dégradation des conditions de vie quotidienne pour des millions de Franciliens et des milliers d'habitants du Val-d'Oise. Cette ligne RER qui traverse 7 départements et 41 communes est la première ligne, la plus fréquentée d'Europe. Elle représente à elle seule un train toutes les 2 minutes en hyperpointe et toutes les 2 minutes 30 en horaire de pointe pour plus d'un million de voyages. Mais il existe de grandes disparités entre les destinations de Saint-Germain-en-Laye et Cergy-le-Haut. Sur les retards constatés, le temps actuel d'intervalle moyen entre 2 trains est actuellement d'environ 13 minutes sur la partie Cergy, contre 5 minutes 30 pour Saint-Germain-en-Laye et 5 minutes sur la partie est du réseau. Par ailleurs, il est aussi constaté une inégalité de traitement dans le flux entre les différentes destinations : 70,8 % de taux de ponctualité pour le tronçon Cergy contre 72,8 % pour Poissy et 78,2 % pour Saint-Germain-en-Laye. Ces taux passent à plus de 80 % sur la partie est du tracé. Il lui demande s'il compte prendre des dispositions afin de rétablir une équité de traitement entre les différentes destinations, ce qui passerait par une refonte de l'offre et un service ajusté à l'attente de la population et ainsi moins de suppression de trains, rendant l'offre plus robuste.

Texte de la réponse

DYSFONCTIONNEMENTS SUR LE RER A

Mme la présidente. La parole est à M. Guillaume Vuilletet, pour exposer sa question, n° 123, relative aux dysfonctionnements sur le RER A.

M. Guillaume Vuilletet. Madame la ministre chargée des transports, je souhaite vous interpeller – et je constate que je ne suis pas le seul – sur un sujet qui concerne le nord de la région Île-de-France : la multiplication des incidents affectant la ligne A du RER. Ces incidents, qui entraînent des retards importants et pénalisants pour des millions de Franciliens et des milliers d'habitants du Val-d'Oise, surviennent souvent sans qu'aucune explication ne soit donnée aux usagers – je pense notamment aux perturbations intervenues à la fin de la semaine dernière. Cette ligne de RER, qui traverse sept départements et quarante et une communes, est la ligne la plus fréquentée d'Europe ; elle assure, à elle seule, le passage d'un train toutes les deux minutes en « hyperpointe » et toutes les deux minutes trente en horaire de pointe, pour plus d'1 million de voyages.

Or nous sommes nombreux à déplorer une inégalité de traitement dans le flux entre les différentes destinations. Le taux de ponctualité des trains est de 70,8 % pour le tronçon de Cergy, contre 72,8 % pour celui de Poissy, 78,2 % pour celui de Saint-Germain-en-Laye et plus de 80 % pour la partie est du tracé. Par ailleurs, des temps de retard dépassant cinq minutes sont constatés sur le tronçon de Cergy, alors qu'ils ne s'élèvent qu'à quatre minutes sur le tronçon de Poissy et à trois minutes sur le tronçon de Saint-Germain-en-Laye – et il ne s'agit là que de moyennes. De surcroît, l'intervalle moyen entre deux trains est actuellement d'environ treize minutes sur

les tronçons de Cergy et Poissy, contre cinq minutes trente sur celui de Saint-Germain-en-Laye et cinq minutes sur la partie est du réseau.

Madame la ministre, comptez-vous prendre des dispositions afin de rétablir une équité de traitement entre les différentes destinations ? L'arrivée d'Éole constitue à cet égard une opportunité, une partie du trafic du RER A pouvant être déporté de Poissy vers Cergy. Mais il faut évidemment apporter d'autres réponses, plus rapides, qui passent par une refonte de l'offre de transport et un service ajusté à l'attente de la population, et évidemment moins de suppressions de trains.

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports. Monsieur Vuilletet, vous m'interpellez à propos des dysfonctionnements du RER A, en particulier sur les tronçons de Cergy et de Poissy. Vous pointez notamment une fréquence et une ponctualité insuffisantes par rapport au tronçon de Saint-Germain-en-Laye.

Je tiens à rappeler, tout d'abord, que l'autorité organisatrice, Île-de-France Mobilités, présidée par la présidente de la région Île-de-France, est chargée d'organiser et, le cas échéant, de faire évoluer le service, coexploité par la RATP et par SNCF Mobilités. Comme vous le soulignez, l'arrivée d'Éole pourra être l'occasion de repenser ce service mais, sans attendre, de nombreuses démarches ont été engagées. En particulier, depuis 2011, des actions concertées entre les deux opérateurs ont visé à améliorer le service offert aux usagers et à stabiliser la régularité globale de la ligne, malgré sa très forte fréquentation. Si des efforts restent à faire, la robustesse de l'exploitation est aujourd'hui confortée par le renouvellement du matériel roulant, qui est entièrement à deux niveaux depuis le début de l'année 2017.

En outre, le schéma directeur du RER A, au financement duquel l'État participe au titre du contrat de plan État-région, est progressivement mis en œuvre. Le pilotage automatique sur le tronçon central, l'extension à Noisy-Champs du système d'aide à la conduite et le renforcement des capacités de garage et de retournement, en particulier par la création d'une quatrième voie à Cergy, sont autant de mesures qui doivent contribuer à l'amélioration de la qualité de service. S'y ajoutent les travaux estivaux de renouvellement des voies et du ballast sur le tronçon central.

Au-delà, le rapprochement entre les deux exploitants est un impératif. D'ores et déjà, une direction unifiée de l'exploitation a été mise en place à l'automne 2016 pour favoriser le partage des analyses et des méthodes sur la ligne entière. La desserte et la grille horaire ont été revues fin 2017 pour atténuer les conséquences des incidents. De plus, des dessertes omnibus des branches ont été organisées afin de lisser la charge pesant sur elles.

L'ensemble de ces mesures doivent contribuer à améliorer le service du RER A, au bénéfice de tous les usagers, notamment ceux de Cergy.

Mme la présidente. La parole est à M. Guillaume Vuilletet.

M. Guillaume Vuilletet. Je vous remercie pour votre réponse particulièrement détaillée. Il est en effet très important que les responsabilités de chacun soient bien posées. Mais, encore une fois, je veux me faire l'interprète des usagers : vendredi dernier, à l'occasion d'un incident affectant les voyageurs à Vincennes, les usagers de la branche de Cergy voyaient les trains se diriger sans difficulté vers Saint-Germain-en-Laye, et avec plus de difficulté vers leur ville. En tout état de cause, je prends note de vos réponses, qui sont prometteuses, et vous en remercie.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Vuilletet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 123

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [23 janvier 2018](#)

Réponse publiée le : 31 janvier 2018, page 585

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 janvier 2018](#)